

COMMUNIQUÉ

*(Sous embargo jusqu'au lundi 14 mars, 7h)*

## **Tarifs alignés sur l'inflation : Hydro-Québec irait chercher 600 M\$ de plus dans les poches des consommateurs déjà fortement touchés par la hausse des prix**

**Montréal, le 14 mars 2022** - La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), conjointement avec Option consommateurs et l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE), appellent à un gel des tarifs d'Hydro-Québec, tant qu'elle ne se sera pas soumise à un exercice rigoureux devant la Régie de l'énergie pour ne pas accabler davantage les consommateurs et les entreprises déjà fortement touchées par les hausses de coûts.

Ces augmentations atteignent actuellement des niveaux inégalés depuis plus de 15 ans, avec une inflation projetée à plus de 5 % pour l'année à venir. Hydro-Québec, de son côté, a engrangé des profits record en 2021 de 3,5 G\$, et s'apprêterait à augmenter ses tarifs généraux en les alignant sur l'inflation pour 2022 et 2023.

Pour l'année 2023, la société d'État irait donc chercher plus de 600 M\$ additionnels dans les poches des consommateurs québécois. Il est inconcevable que le gouvernement du Québec ne fasse pas appel à la Régie de l'énergie pour s'assurer que ces consommateurs ne payent pas plus que le nécessaire au monopole qu'est Hydro-Québec. Dans le contexte actuel de forte inflation, si le gouvernement cherche véritablement des solutions efficaces et à sa portée pour réduire l'impact de l'inflation sur les citoyens et les entreprises, il doit considérer cette avenue.

### **Une hausse de trop pour les ménages**

Avec l'inflation croissante qui touche grandement les dépenses de première nécessité comme l'alimentation, l'essence et le logement, une telle hausse des tarifs d'électricité risque de placer bien des ménages québécois dans une situation financière difficile. Cette hausse sera particulièrement lourde à porter pour les ménages à faible revenu qui occupent souvent des logements mal isolés et qui ont peu de moyens pour réduire leur consommation d'énergie.

« En retirant à la Régie de l'énergie le pouvoir de fixer annuellement les tarifs d'Hydro-Québec pour plutôt les soumettre aux aléas de l'économie, le gouvernement expose les consommateurs québécois à subir des chocs tarifaires tout en permettant à la société d'État de faire des profits déraisonnables », a déclaré Christian Corbeil, directeur général d'Option consommateurs

### **Les PME vont encore encaisser un coup**

L'augmentation moyenne pour un petit commerce de proximité avoisinerait les 200 \$ et pour le secteur commercial dans son ensemble, la facture supplémentaire moyenne serait de 518 \$. Ces hausses arrivent au même moment où [74 % des PME québécoises](#) mentionnent que leur plus grand défi de 2022 sera de faire face à l'augmentation des coûts dus à l'inflation. En raison de la pandémie, les PME québécoises ont également contracté un endettement moyen de 100 000 \$. Hydro-Québec devrait jouer un rôle stratégique pour atténuer les impacts de l'inflation qui affaiblissent les petites entreprises.

« Au moment où nos PME se relèvent de plusieurs vagues de restrictions économiques qui les ont presque achevées, elles se font frapper de plein fouet par la forte inflation. C'est dans ce contexte qu'Hydro-Québec va aller soutirer davantage dans les poches déjà vides des dirigeants de PME. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles doit comprendre que ce n'est pas en étouffant nos

petites entreprises de la sorte qu'on va soutenir notre économie à court, moyen et long terme », déclare François Vincent, vice-président pour le Québec à la FCEI.

### **Les entreprises industrielles déplorent la perte de transparence dans la fixation des tarifs**

Déjà, lors de l'adoption, sous bâillon, du projet de loi no. 34 en 2019, les organisations représentant les clients d'Hydro-Québec disaient craindre qu'en enlevant d'importants pouvoirs à la Régie de l'énergie, le gouvernement du Québec priverait l'ensemble de la clientèle d'un processus de fixation des tarifs d'électricité rigoureux et indépendant qui permettait de limiter l'appétit du monopole de distribution d'électricité. Or, les tarifs applicables aux clients industriels de grande puissance d'Hydro-Québec ont augmenté pour les deux seules années 2021-2022, cinq fois plus que l'augmentation des quatre années antérieures à l'adoption de cette législation soustrayant les tarifs d'Hydro-Québec à l'examen annuel de la Régie de l'énergie.

« Nos appréhensions sont aujourd'hui confirmées. Hydro-Québec charge plus qu'elle a besoin de ses clients québécois pour assurer le service de distribution d'électricité. Alors qu'on anticipe une augmentation tarifaire générale d'au moins 5,1 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, cela rappelle la nécessité et le rôle primordial de la Régie de l'énergie pour favoriser, annuellement, la transparence dans l'exercice de fixation des tarifs d'électricité », a déclaré Jocelyn B. Allard, président de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité.

#### **À propos de la FCEI**

La FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 95 000 membres dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Elle vise à augmenter les chances de succès des PME en défendant leurs intérêts auprès des gouvernements, en leur fournissant des ressources personnalisées et en leur offrant des économies exclusives. Visitez [fcei.ca](http://fcei.ca) pour en savoir plus.

#### **À propos d'Option consommateurs**

Option consommateurs est une association sans but lucratif ayant pour mission de défendre les droits et les intérêts des consommateurs. Elle s'intéresse de près aux questions liées aux finances personnelles, aux pratiques commerciales, aux services financiers, à la protection des renseignements personnels, à l'énergie, à la santé et à l'agroalimentaire.

#### **À propos de l'AQCIE**

L'AQCIE (Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité), fondée en 1981, est une association qui représente les intérêts des plus importants consommateurs d'électricité à des fins industrielles établis au Québec. Ces industries, bien implantées dans les régions du Québec, consomment plus du tiers de l'électricité vendue par Hydro-Québec Distribution, correspondant à une valeur de près de trois milliards de dollars par année.

- 30 -

#### **Renseignements :**

Maud Larivière, attachée de presse, FCEI  
Tél. : 514 861-3234 poste 1808 | Cell. : 514 817-0228  
[affaires.publiques@fcei.ca](mailto:affaires.publiques@fcei.ca)

Marie-Ève Dumont, conseillère principale en communications, Option consommateurs  
Tél. : 514-777-6133  
[medumont@option-consommateurs.org](mailto:medumont@option-consommateurs.org)

Jocelyn B. Allard, président de l'AQCIE  
Tél. : 514 350-5496. Cell. : 514 910-8027  
[jballard@aqcie.org](mailto:jballard@aqcie.org)